

Décision

Générale

modern

Décision n° 94-0971/PRE portant création d'une commission d'enquête.

n° 94-0971/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
2 novembre 1994

Numéro JO
n° 20 du 15/11/1994

Date du numéro
15 novembre 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

il est crée une commission d'enquête en vue de contrôler la situation agaministrative et financière de la Caisse des Prestations sociales durant les cinq dernières années et notamment le respect de texte en vigueur à la Caisse des Prestations sociales, la tenue des documents administratifs et comptables. Le gestion du personnel (base de rémunération), causes du déficit de cet établissement. Cette commission présidée par le trésorier-payeur national, M. Nouh Omar Miguil, comprend : MM. Ibrahim Hassan Ibrahim (dit Gourad), agent comptable du Port – Yacin Elmi Bouh, directeur de la Caisse nationale des Retraites – Hamoud Maoulid, sous-directeur au Ministère de Finances.